
Sables d'Olonne : les laïcistes en guerre contre une statue de saint Michel archange



Valérie Lafont

Suite à une plainte des laïcards de la Fédération de Vendée de la Libre Pensée contre la mairie, le rapporteur public a préconisé au tribunal administratif de Nantes, jeudi 18 novembre, **d'ordonner à la ville des Sables d'Olonne de démonter la statue de Saint-Michel qu'elle avait fait installer sur le parvis de l'église éponyme** suite à la destruction de l'école Saint-Elme (ex-Saint-Michel).

Pour sa défense, la commune met en avant la « pluralité de significations » de cette statue : Saint-Michel est « *le saint patron des troupes aéroportées* ». Un « détachement de parachutistes » avait d'ailleurs été convié lors de l'inauguration de la statue en octobre 2018.

L'avocat de la commune, Me Vincent Horeau, a déclaré :

« Jusqu'où va-t-on aller ? La Fédération de la Libre Pensée ne s'attaque plus seulement aux statues, mais désormais aussi à leurs socles »

L'association avait déjà attaqué en justice la crèche de Noël installée dans le hall du conseil départemental de la Vendée.

« Cette statue a été installée dans le quartier Saint-Michel, que tous les Sablais connaissent, à côté de l'auditorium Saint-Michel, sur la place Saint-Michel, qui est le parvis de l'église éponyme ».

« C'est un symbole local important, et en aucun cas un acte de prosélytisme de la commune.
»

L'avocat a considéré que la place Saint-Michel constitue bel et bien une « *dépendance* » de l'église Saint-Michel, et que la statue peut donc être légalement installée sur son parvis.